

Ce bulletin est édité par l'ONG Internews en partenariat avec le Ministère de la Santé et la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge pour répondre aux besoins en informations des communautés.

Chaque semaine, nous collectons et analysons les feedbacks des communautés (rumeurs, préoccupations, questions...) et nous en recherchons les réponses auprès des experts pour les partager avec les communautés. Ces questions sont choisies sur la base de leur pertinence ou de leur persistance.

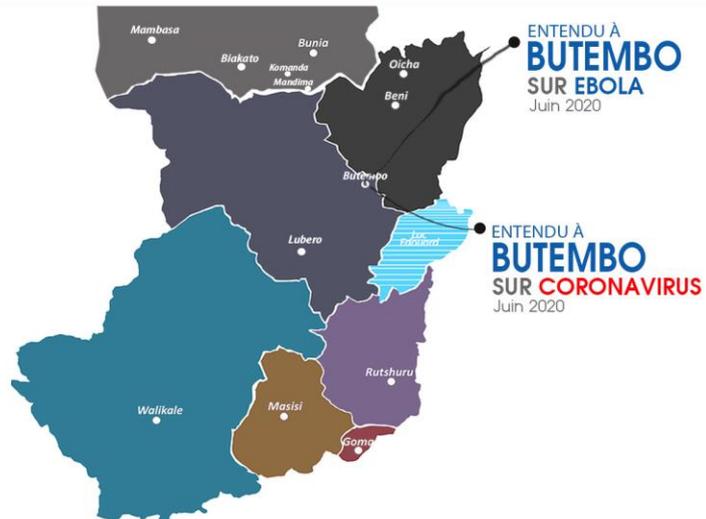
Suivez l'actualité de la réponse à Ebola dans le bulletin Radio KomaEbola sur:

soundcloud.com/user-740750674

[Facebook.com/komaebola](https://facebook.com/komaebola)

[@Ebolakoma](https://twitter.com/Ebolakoma)

koma-ebola.info



EBOLA

QUESTION

Nous avons entendu que les guéris après les examens on leur donne des ordonnances pour aller acheter des médicaments, est-ce que cela n'est pas une manière de vouloir encore réveiller une maladie finie?

REPONSE

Les guéris sont soignés gratuitement au niveau des cliniques de prise en charge.

En cas de rupture de certains médicaments à la pharmacie de la clinique, il arrive qu'on donne une ordonnance au guéri pour lui permettre de se procurer ce médicament ailleurs. À la prochaine visite, il doit venir avec la facture et l'ordonnance du médicament acheté afin de lui restituer l'argent utilisé pour acheter ce médicament.

Cependant le programme de suivi des survivants prend en charge mêmes les cas de malades qui nécessitent un référencement et une intervention des médecins spécialistes, car l'objectif est de les suivre et les accompagner sur le plan clinique et psychologique pour prévenir la résurgence de la maladie.

CORONAVIRUS

QUESTION

Pourquoi ne pas prendre des dispositions utiles pour les prisons pour ce qui est de COVID 19, car nous entendons que la prison de MUNZENZE à Goma est déjà infectée ?

REPONSE

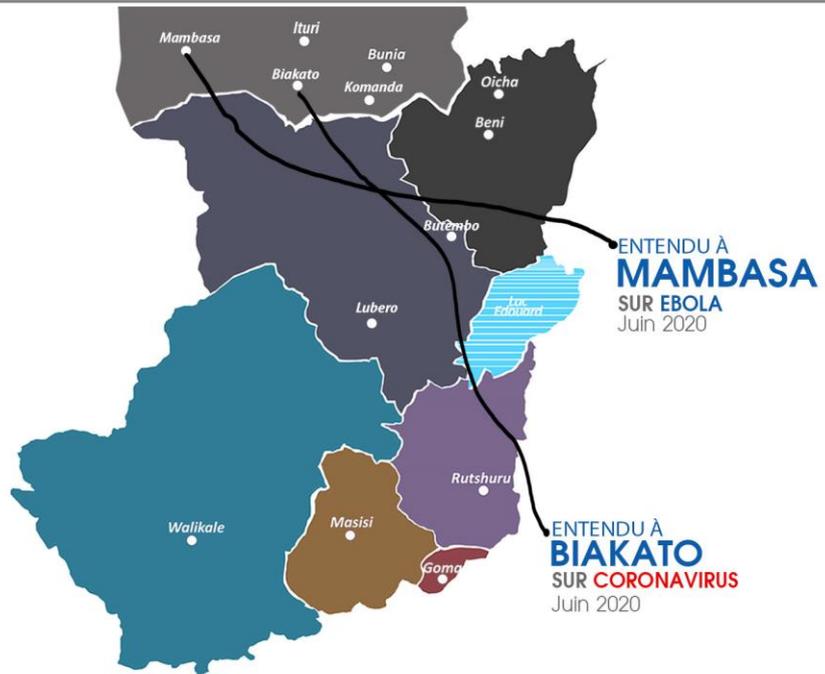
Les dispositions prises et les règles édictées par l'Etat congolais consistent à protéger non seulement les personnes en liberté mais aussi celles qui sont dans des milieux carcéraux. En exécution des mesures barrières pour lutter contre la COVID-19 annoncées le 18 mars 2020 par le chef de l'Etat, une formation de cadres sanitaires et responsables de prisons avait été organisée pour l'application et le suivi de ces mesures dans les établissements pénitentiaires. Pour les cas enregistrés confirmés de la prison Munzenze à Goma, le Gouvernement provincial et ses partenaires ont déjà démarré les activités pour arrêter la contamination par la Covid-19 dans ce lieu carcéral.

Une série de mesures barrières est prise dans le cadre de ses activités notamment : la prise de température à l'entrée, la mise en place d'un registre pour contrôler tout mouvement d'entrée et de sortie des visiteurs, le lavage des mains et le port du masque obligatoire à tout visiteurs avant d'accéder aux installations de la prison, etc.)

Tous les malades Covid-19 enregistrés sont pris en charge dans la chambre d'isolement de la prison.

Suivez l'actualité de la réponse à Ebola dans le bulletin Radio KomaEbola sur:

 soundcloud.com/user-740750674
 Facebook.com/komaebola
 [@Ebolakoma](https://twitter.com/Ebolakoma)
 koma-ebola.info



EBOLA

QUESTION

Comme Ebola est fini peut-on commencer à manger les viandes boucanées de la forêt ?

REPONSE

Il est recommandé en période d'épidémie et post épidémie de s'abstenir des toutes les activités de chasse des animaux sauvages, de les manipuler et de les consommer car ils ne subissent aucun contrôle par les spécialistes vétérinaires.

Malgré la déclaration de la fin de l'épidémie d'Ebola, certains animaux peuvent transmettre des maladies mortelles comme Ebola et susciter une nouvelle épidémie, étant donné que ces animaux sauvages sont porteurs de différents virus qui peuvent être dangereux à l'homme.

Les scientifiques prouvent que certains animaux constituent le principal réservoir du virus d'Ebola depuis son apparition en 1976 en RDC.

CORONAVIRUS

QUESTION

Pourquoi le nombre des cas de coronavirus augmente alors qu'il y a des personnes guéries ? N'est-ce pas un moyen de nous faire peur pour continuer à nous tuer ?

REPONSE

La montée du nombre de cas de la covid-19 dans un milieu dépend de plusieurs facteurs entre autres : le déni de la maladie, les mouvements incontrôlés et clandestins des personnes d'un milieu affecté à un milieu non affecté, le non-respect des mesures barrières ou de prévention, et le refus ou résistance contre les actions de suivi, de prise en charge, décontamination et autres.

La maîtrise de ces facteurs est le seul moyen pour stopper la montée de nombre des cas et non la présence de guéris. Il faut préciser que dans une riposte, personne n'a l'intérêt de faire peur ni de tuer l'autre.

La réussite du combat contre ce virus mortel nécessite l'implication de tout le monde pour son éradication. C'est pourquoi nous sommes tous appelés à respecter et à pratiquer toutes les mesures barrières édictées par les autorités pour se sécuriser et protéger les autres.

Toute personne qui commence à présenter des symptômes comme des maux de tête, de la fièvre et des douleurs corporelles doit se rendre dans une structure sanitaire pour se faire tester.

Ce bulletin a été réalisé grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence américaine pour le développement international (USAID).
Le contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID et du gouvernement des Etats Unis.